

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 91 (1977)
Heft: 3-4

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Miscellanea

Une page d'un manuscrit aux armes du cardinal Charles de Lorraine

Je dois à la générosité du regretté Armand Lardanchet, libraire à Lyon, cette page arrachée d'un manuscrit que j'ai vainement essayé de retrouver. Aussi me suis-je décidé à la publier, ne serait-ce que pour en faire connaître l'existence aux possesseurs éventuels d'autres fragments de ce précieux document.

Cette page richement enluminée montre au recto sur fond d'or les grandes armes du cardinal Charles de Lorraine avec le lambel de gueules des Guise qu'il continuera à porter même après qu'il ait pris le titre de Cardinal de Lorraine. L'écu est posé sur la croix archiépiscopale et surmonté du chapeau rouge à cinq rangs de houppes.

Le verso montre son emblème : un obélisque qu'étreint un lierre avec la devise *TE STANTE VIREBO*. C'est un hommage de reconnaissance à Henri II ainsi que le prouve le croissant qui surmonte l'obélisque. Plus tard

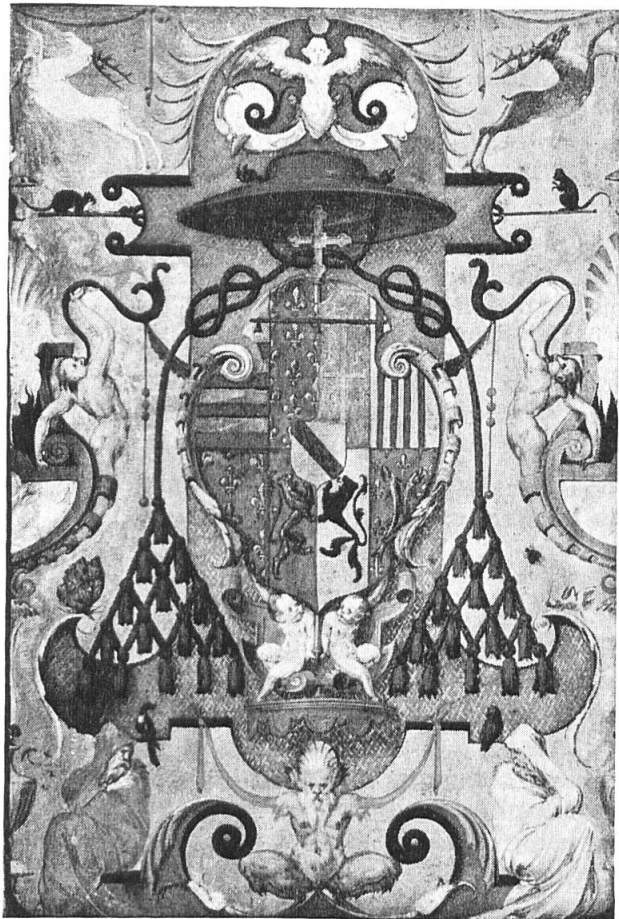


Fig. 1. Armes du cardinal Charles de Lorraine.

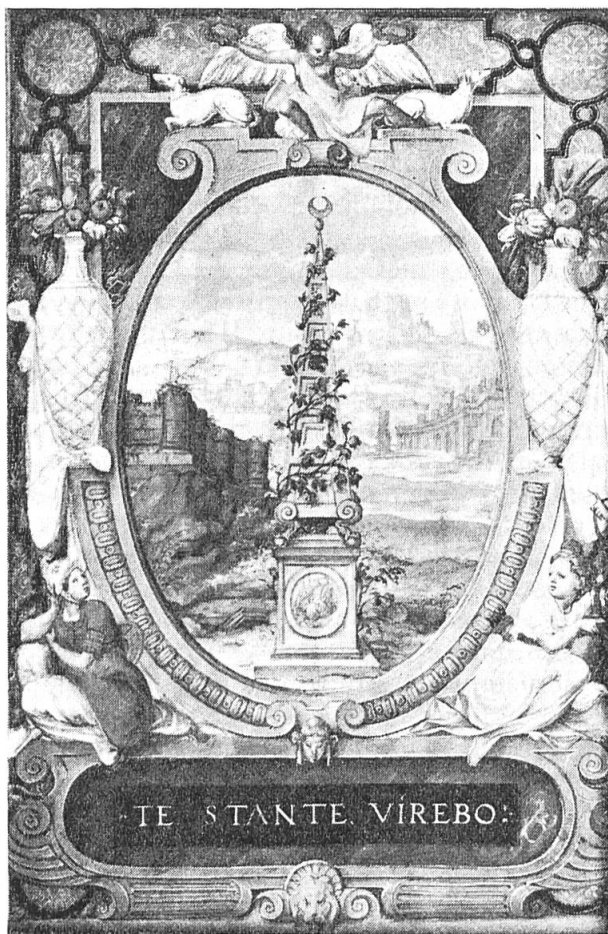


Fig. 2. Emblème du cardinal de Lorraine.

et, sans doute, après la mort du roi, il la remplacera par *ADHESIT ANIMA MEA POST TE*, puis *TE DUCE, AD ASTRA VOLABO* qui s'adressent sinon à Dieu, comme le dit Paradin, tout au moins à l'Eglise dont il sut profiter aussi bien que du roi ¹.

La biographie du prélat est trop connue. Il suffit de la résumer. Fils de Claude, premier duc de Guise et de Marie de Luxembourg, né à Joinville le 17 février 1524, archevêque de Reims (6 février 1538), cardinal de Guise à 23 ans le 27 juillet 1547, puis de Lorraine à la mort de son oncle Jean, 10 mai 1550, il mourut à Avignon le 25 décembre 1574 après avoir cumulé l'évêché de Metz (16 novembre 1547-22 avril 1551) et les abbayes de Moustier-la-Celle, Fécamp, Marmoutiers, Cluny, Montier-en-Der, Saint-Urbain, Saint-Martin de Laon, Saint-Paul de Verdun, Cormoy, Saint-Denis, et avoir été promu chancelier de l'Ordre de Saint-Michel (1547) ².

Cette page de 23 sur 16 centimètres, aujourd'hui encadrée pour permettre d'en voir les

deux côtés, avait figuré sous le n° 10 du catalogue de la vente Guyot de Villeneuve, Paris, Rahir, 1900, avec attribution à Jean Cousin, ce qui est fort possible. Le catalogue dit qu'elle a été détachée, sans doute par un voleur, d'un manuscrit ayant appartenu à Paignon-Dijonval vendu sous le n° 3307 du catalogue de la vente Morel-Vindé, Paris, de Bure, 1822. Il porte pour titre :

« Déclaration et confirmation faites des privilèges des notaires et secrétaires (du Roi) et ampliation d'iceux par le roi Louis XI en 1482, confirmés et rendus par Charles VIII en 1484, par François I, en 1518, 1519, 1537, 1540 et 1543, et par Henri II en 1549, in 4, relié en velours rouge. »

Le catalogue de 1822, dont M. l'Abbé Etaix, ancien bibliothécaire des Facultés Catholiques de Lyon, a bien voulu me procurer la copie, décrit sérieusement le manuscrit, et signale les pages 3 et 4 comme portant exactement, la page 3 les armes du cardinal, sur fond d'or, et la page 4, son emblème et sa devise. Malheureusement, on ne sait ce qu'est devenu le manuscrit lui-même. M. François Avril, conservateur au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, que je tiens à remercier de son obligeance, a bien voulu faire de vaines recherches à ce sujet, de même qu'il m'a procuré la copie du catalogue de la vente de Villeneuve de 1900.

Il me signale cependant à tout hasard qu'un manuscrit fort semblable à celui de la vente Morel-Vindé de 1822, a figuré à l'une de celles de la collection Ambroise Firmin-Didot (9-15 juin 1881, n° 70). Il s'agit, là aussi, d'une copie des Privilèges accordés aux notaires et secrétaires du roi remontant au règne d'Henri II, mais le nombre des feuillets ne concorde pas avec l'exemplaire de la collection Morel-Vindé.

Le Musée des Beaux-Arts de Nancy, n° 344, possède une miniature enluminée sur vélin de la même époque qui passe pour représenter le cardinal. Elle est entourée également d'une riche bordure. Le catalogue du Musée l'attribue à François Clouet. Elle a été donnée par Pierre Jacques en 1897 mais on en ignore l'origine. Les couleurs en sont très passées. Elle mesure 21 sur 14 centimètres. C'est à quelques millimètres près la dimension de la première.

Mais elle ne figure pas dans la description détaillée que donne le catalogue de 1822 et doit provenir d'un autre manuscrit. Je dois remercier M. l'Abbé Choux, conservateur du Musée Lorrain, qui a bien voulu examiner et rapprocher ces deux pages.

Les documents aux armes du même prélat sont assez nombreux.

On lui attribue les canons d'autel brodés de Fontevault aujourd'hui au Musée de Naples (Capodimonte) qui sont antérieurs à sa promotion de cardinal (1547)³. On connaît la reliure de 1543 de la Bibliothèque Nationale⁴, celle, de velours décoré, des *Rime Toscane* de Nicolo Martelli, avec la devise TE DUCE, AD ASTRA VOLABO⁵, celles ainsi que les ex-libris publiés par Mahuet et des Robert⁶. Ses jetons armoriés pour Reims portent la devise: CRESCAM ET TE STANTE VIREBO, s. d. puis ADHESIT ANIMA MEA POST TE (1571-1573)⁷, etc.

† Jean Tricon.

¹ PARADIN : *Devises héroïques*, 1567, p. 78-79, éd. de 1621, p. 93-94. — CALMET, Dom : *Notice sur la Lorraine*, éd. 1840, II, p. 200.

² ANSELME, P., V, 71. — LA CHENAYE-DESBOIS, XII, 408-409. — EUBEL : *Hierarchia Catholica*, III, 33, 260, 302. — ROMIER : *Origine politique des Guerres de religion*, I, 1913, 54-57.

³ CASTAN : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1882, p. 202-210. — FARCY : *La Broderie*, 1890, p. 130 et pl. 65.

⁴ OLIVIER, HERMAL et de ROTON : *Manuel*, I, 49. — Bibliothèque Nationale, *Les plus belles reliures...*, 1929, n° 123.

⁵ GRUEL : *Manuel de l'amateur de reliures*, II, 1905, p. 158-159.

⁶ MAHUET et DES ROBERT : *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliures des bibliophiles lorrains*, Nancy, 1906, 210-211, et *Archives de la Soc. Fr. des Coll. d'Ex-libris*, 1931, p. 93.

⁷ MAXE-VERLY : *Numismatique du Barrois*, Bruxelles, 1885, VII, 2. — FLORANGE : *Armorial du Jetonophile*, I, 1907, n° 901; *Jetons des Maisons de Lorraine-Vaudémont et Guise*, Paris, 1922, n° 301-303. — *Catalogue Feu-ardent*, n° 7920-921. — La plaque de cheminée reproduite dans Carpentier, p. 405, n° 1144, pourrait être aussi attribuée à son neveu Louis (1555-1588), archevêque de Reims (1574-1588), cardinal (1578).

Armoiries de Monseigneur Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Appartenant à une ancienne famille d'Ajoie au Jura, né en terre neuchâteloise, Mgr Pierre Mamie, licencié en Ecritures saintes, docteur en théologie, a été ordonné prêtre en 1946. Elu et ordonné évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg en 1968, il devient évêque du même diocèse en 1970.

Ses armes, placées dans un écu simple posé sur la croix épiscopale, ne sont pas surmontées du chapeau à cordons. Elles sont accompagnées de la devise VERITAS ET MISERICORDIA (Psaume 88, 25) qui fut aussi celle du cardinal Mermillod (1824-1892).

Les armoiries sont écartelées; au I: *parti d'argent et de gueules, à deux ciboires de l'un en l'autre*, qui est Lausanne; au II: *de gueules à deux clefs gothiques d'or posées en sautoir*, qui est Genève; au III, *d'azur au bras-reliquaire d'argent mouvant d'une nuée du même*, qui est Fribourg; au IV: *d'or au cœur de gueules accompagné en chef de trois roses mal ordonnées du même, boutonnées d'or, pointées de sinople, et, en pointe, de trois étoiles du même*, qui est Mamie (fig. 1). Ce blason familial apparaît en 1784.

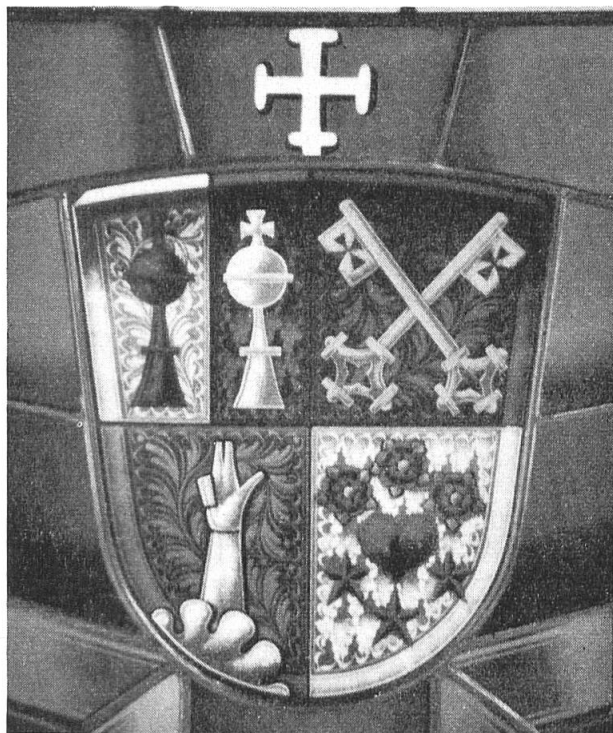


Fig. 1. Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Renouant avec une louable tradition des *Archives héraldiques suisses*, nous avons plaisir à publier ici les armoiries du chef du plus grand diocèse de la Suisse romande.

Olivier Clottu.

Médailles des fêtes de famille aux Pays-Bas

Le XVIII^e siècle fut un siècle d'or pour la jeune République des Sept-Provinces-Unies. La lutte pour la liberté contre la puissante Espagne — dont l'armée était payée avec le produit des riches mines de l'Amérique centrale — ne pouvait se poursuivre que grâce aux revenus d'un commerce s'étendant au monde entier à la faveur d'une flotte remarquable. Les grandes maisons de commerce des Provinces Maritimes ne prirent leur essor

complet que quelques générations après la signature de la Paix de Westphalie en 1648. Les richesses de ces marchands-magistrats se sont maintenues jusqu'au siècle passé. Ces conditions prospères favorisèrent l'explosion culturelle du siècle d'or caractérisée par un développement extraordinaire des beaux-arts et des sciences.

Un des signes de l'opulence du patriciat, qui pour le reste menait une vie assez modeste, était le goût voué à l'art de la médaille. Des orfèvres et de fameux graveurs de poinçons créèrent des œuvres de grande beauté et d'un niveau artistique élevé.

Les médailles particulièrement intéressantes pour nous sont celles qui sont consacrées à des fêtes de famille. Elles étaient commandées pour être offertes aux témoins d'un baptême ou d'un mariage, aux porteurs lors d'un enterrement; le plus souvent, toutefois, elles étaient distribuées aux invités d'une fête commémorant des noces d'argent ou d'or. Nous connaissons environ 1500 médailles, en général d'argent, de cette dernière catégorie frappées avant 1795. La plupart d'entre elles ont été publiées, en particulier pour ce qui concerne les détails généalogiques; elles sont une source de documentation héraldique importante, révélant des variantes inconnues ou des blasons inédits.



Fig. 1. Avers de la médaille frappée en 1706 à l'occasion des noces d'or d'Adrian van Loon et de Cornelia Hunthum mariés le 21 novembre 1656. Les vestales portent les armoiries van Loon et Hunthum. A la corniche du temple surmonté d'une cigogne, sont suspendus les blasons des ascendants qui sont: Ruychaver allié 1571 van der Laen; van Loon allié 1597 Ruychaver; van Loon allié 1624 van Veen.



Fig. 2. Revers de la médaille de 1706 : *Par trois fois — le Bon Dieu a accordé — à mes parents la grâce — de vivre unis durant cinquante années — Nous suivons ce bon exemple — et remercions le Ciel — qui se plut à nous l'offrir également — le XXI nov. MDCCVI.*

Si l'on tient compte de l'importante mortalité qui frappait alors la population, il paraît extraordinaire que les familles *van Loon* et *Graswinckel*, toutes deux anoblies au siècle passé, aient pu célébrer quinze fois des noces d'or depuis le début du XVII^e siècle et fait frapper onze médailles entre 1621 et 1937 pour les commémorer¹. Sont représentées sur ces médailles (les fig. 1 et 2 en reproduisent un type) les armoiries des familles *Van der Dussen*, *van Eegen*, *Graswinckel*, *Halters*, *Hunthum*, *Van der Laen*, *List*, *van Loon*, *Nienport*, *Ruychaver*, *van Veen* et *Vink*. Au XVIII^e siècle déjà, ces noces d'or, se répétant souvent à chaque génération, furent remarquées et mises en vedette. C'est ainsi qu'une gravure parue en 1722 reproduit sept médailles frappées à leur occasion.

Ir F. A. Nelemans.

¹ Ir F. A. NELEMANS : *De penningen ter berinnering aan de viering van 11 gouden bruiloften in de families van Loon en Graswinckel*. Jaarboek Centraal Bureau voor Genealogie 1968.

Blason neuchâtelois à Ouhans (Doubs)

Sous le titre de « Promenades neuchâtelaises en France » Charles-Edouard Lardy a publié de 1905 à 1912 dans le *Musée neuchâtelois*, une suite de notices sur les localités et monuments français ayant joué au cours des siècles

un rôle plus ou moins important dans l'histoire neuchâteloise, du comte Louis de Neuchâtel au maréchal Berthier.

Si l'érudit diplomate était passé au village d'Ouhans, dans le département du Doubs, au voisinage de la source de la Loue, il n'aurait pas manqué de rédiger une monographie de cette ancienne possession de Philippe de Hochberg, ainsi que l'atteste l'inscription peinte au siècle passé, en noir sur fond d'or, au-dessus de la porte de l'église :

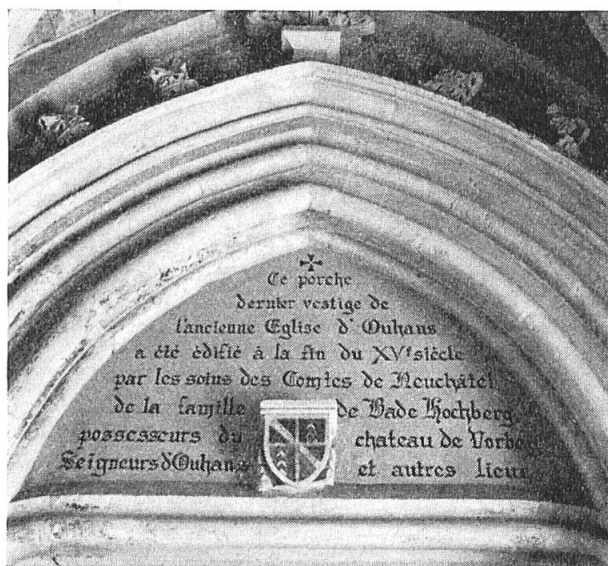


Fig. 1

Un écu écartelé Bade Hochberg (*de gueules à la bande d'or*) et Neuchâtel (*de gueules au pal de sable chargé de trois chevrons d'or*) accompagne cette inscription (fig. 1). Les émaux indiqués pour Neuchâtel sont ceux de Valangin; ils devraient être *d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent*. Erreur du restaurateur.

Vorbey ou Voirbé était un manoir construit par les sires de Joux au-dessus des rochers qui dominent la source de la Loue. Quant au village d'Ouhans, il faisait partie de la seigneurie d'Usier, démembrement de celle de Joux, laquelle seigneurie d'Usier avait été cédée en 1481-1482 à Philippe de Hochberg par les héritiers des frères d'Asuel, ses anciens possesseurs.

Jeanne de Hochberg, fille du marquis de Rothelin, conserva la terre d'Ouhans jusqu'à sa réunion au domaine du Comté de Bourgogne en 1518.

C'est Philippe de Hochberg qui fit bâtir dans sa seigneurie d'Ouhans, en remplacement de l'ancienne chapelle dédiée à saint Maurice, une église de pur style flamboyant, dont il ne subsiste que le porche armorié.

Robert Genevay.

Cachet Vaulet, de Cressier

Le Musée national suisse, à Zurich, possède la lettre de congé accordée à Dominique-Ignace Hennet, de Delémont, qui a servi durant quarante-cinq mois en qualité de cadet puis de porte-enseigne, tant aux régiments de Greder que de Monnin (LM 20588). Ce certificat est délivré en la ville de garnison de Furnes en Flandres, le 17 novembre 1699, par « Jean Vaulet de Cressier Contée De Neufchastels, Capitaine Lieut^t Comandant La Compagnie de Mons^r de Basuel Conseiller de Son Altesse Monseigneur et Prince L'Evesques de Basle, et Capitaine d'une Compagnie dans le Regim^t Suisse de Greder au Service de Sa Majesté Très Chrestienne Louis Quatorz^{me} Roy de France et de Navarre, etc... » qui appose au bas du document le « cachet de ses armes ». Le cachet comporte un cartouche d'azur à la fasce haussée de ..., chargée de trois étoiles de ..., accompagnée en pointe d'une patte de volatile (fig. 1). Ce blason inédit paraît inspiré de celui de la famille



Fig. 1

Greder, de Soleure, dont le meuble principal est une patte de canard. En 1717, Jean Vaulet était chevalier de Saint-Louis et capitaine d'une compagnie du régiment d'Erlach, commandant le second bataillon du régiment d'Affry. Il mourut avant 1728, date à laquelle Marie-Justine van der Helle, sa veuve, et ses deux fils sont attestés à Saint-Omer en Artois. La famille Vaulet est citée à Cressier dès la fin du XIV^e siècle; elle disparaît du pays avec notre capitaine.

Olivier Clottu.

Bibliographie

STAEHELIN, Andreas, und BARTH, Ulrich : *Der Baselstab*. In : Basler Stadtbuch 1975, 66. Jahrgang, S. 148-178, Basel, 1976.

Die Abhandlung haben die beiden Basler Archivare zum 100. Geburtstag der Basler Bürgergemeinde erscheinen lassen.

Sie setzen sich in der reich dokumentierten und bebilderten Arbeit mit den verschiedenen Theorien auseinander, welche die besondere Gestaltung des Baselstabes zu erklären versuchen. Unbestreitbar für alle Historiker und Heraldiker ist der Ursprung des Stabes : er dient als Herrschaftssymbol eines Bischofs über seine Herde. Der geistliche Auftrag wird im Verlaufe der Zeit in einen weltlichen Herrschaftsanspruch umgemünzt.

In der Zeitspanne 1100-1350 macht der Krummstab im Fürstbistum Basel einige grundsätzliche Änderungen durch, die ihn von allen anderen Bischofsstäben deutlich unterscheiden. Manche Bistümer und Abteien führen ihren Wappenstab auf ihre Gründungsgeschichte zurück : wie der Stab des Hl. Bonifaz in einigen Bistümern verehrt wird, so wird während des Mittelalters im Fürstbistum Basel der Stab des Hl. Germanus als verehrungswürdiges Zeichen angesehen.

Die Autoren kommen dann auf die Wap-
penanalogie von Eichstätt und Basel zu

sprechen und sehen hier einen möglichen geschichtlich und in der Person des Bischofs Burkard bedingten Zusammenhang. Dennoch können mit Recht zwei Fragen aufgeworfen werden :

- a) Ist die rot-silberne Wappenfarbe wirklich so charakteristisch oder nur zufällig ¹ ?
- b) Hatten während der nahezu 300 Jahre nicht auch Mainz, Strassburg und Besançon Einfluss auf Basel ?

Danach streifen Staehelin und Barth die verschiedenen Ausformungen und Deutungen des Baselstabes, die amüsant zu lesen sind. Ausführlichen Platz nimmt die Auseinandersetzung mit der Theorie ein, die die Formung des Baselstabes mit dem Pannisellus deuten will ² : Dies ist ein Stück Stoff, dass am Knauf des Stabes festgemacht wird und nur als Schmuck dient. Diese Mode, Ende des 13. Jahrhunderts entstanden, soll im baslerischen Wappen Eingang gefunden haben. Das Siegel der Kürschnerzunft zu Basel aus dem 14. Jahrhundert könnte so interpretiert werden ³. Diese Wimpelmode verschwindet im 16. Jahrhundert wieder.

Staehelin und Barth verwerfen diese Theorie und weisen stattdessen daraufhin, dass auf einem Dünnpfennig, der unter Bischof Burkhard von Fenis (1072-1107), Rudolf von Homburg (1107-1122) oder Berthold von